

## Compte rendu de la Commission de Discipline

J'ai assisté à une réunion samedi 10 mars à Phalempin pour la présentation de la nouvelle commission de discipline des Hauts de France.

M Bernard VERKINKT, certainement le nouveau Président de cette commission, nous présente cette dernière.

Elle sera présidée par un président, quatre vices présidents (ligue Haut de France-CD59-CD62- Responsable des comités de la Picardie), d'une secrétaire(Sandra) et d'une secrétaire adjointe (Nathalie).

Tous les dossiers de disciplines vont arriver à Phalempin, ensuite Sandra envoie les dossiers qui concernent le CD62 et les Comités de la Picardie à Nathalie qui elle-même retransmettra les dossiers aux personnes concernées (Vices Présidents du CD62 et celui des comités de la Picardie)

Ceux de la Ligue Hauts de France et du CD59 seront envoyés par Sandra aux autres vices présidents.

Les membres de la sous-commission du CD62 seront certainement les mêmes, avec quelques changements pour raison personnelle.

Les réunions, pour notre commission, se dérouleront toujours chez nous à Lillers. Les frais de déplacements et de bouche seront réglés par la ligue.

Tous les courriers recommandés seront envoyés par Sandra.

En ce qui concerne les frais de faute technique, normalement, resteront au comité. (Attente du CD de la FFBB du mois d'Avril)

Il y a de nouveau des changements sur les sanctions des fautes techniques:

**1ere FT** : Amende pécuniaire ou pas

**2ème FT** : Amende pécuniaire ou pas

**3ème FT** : Amende pécuniaire ou pas et un week end de suspension

**4ème FT** : Amende pécuniaire ou pas

**5ème FT** : Amende pécuniaire ou pas et ouverture d'un dossier de discipline

Une étude sur les amendes sera effectuée ultérieurement.